

BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 8 juillet 2026, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 1^{er} juillet 2026, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Corine WOLFF, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents : 23 représentants 28 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 28 représentants 38 voix

Délibération n° BS-2026/22

Objet : Programme d'actions de sensibilisation et d'éducation – Année scolaire 2026/2027

LISTE DES PRESENTS :	
1^{er} COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	BLOTTIAUX Cédric
	BOURSIER Céline
	BREYTON Stéphanie
2^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	CHAVAND Christelle
GERIN Anne	CLOUZEAU Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
3^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	MONTAGNAT-TATAVIN Ylan
GUIGUE Gilbert	PISOT Anne
WOLFF Corine	TISSOT Wilfried
4^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix
SAUVAGE Axel - Voiron	DESSEZ Dominique
	DOGLIONI Alexandre
	FOURNIER Aurélie
	GROLLIER Serge
	LANNOY Françoise
	LAVAL Sylvain
	7^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	BONNET Clément
	JALLOT Nicolas
	RABBE Louis-Marie
LISTE DES POUVOIRS ET DES EXCUSES :	
1^{er} COLLEGE 1 représentant = 6 voix	
VIAL Cédric donne pouvoir à WOLFF Corine	
2^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
DOLGOPYATOFF BURLET Céline donne pouvoir à GERIN Anne	
3^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
4^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
MANDROU Isabelle donne pouvoir à FOURNIER Aurélie	
5^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
EYMERY Clémentine à CHAVAND Christelle	
6^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
7^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
FAYARD Marion à FOURNIER Aurélie	

Votants (en voix) : 38
 Exprimés (en voix): 38
 Pour : 38
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Programme d'actions de sensibilisation et d'éducation – Année scolaire 2026/2027

RAPPEL

L'éducation et la sensibilisation sont une des 5 missions incontournables des Parcs naturels régionaux, qui sont reconnus comme des territoires privilégiés de découverte et d'expérimentation.

L'aide du Parc est centrée sur des projets pédagogiques orientés sur des problématiques d'éducation au territoire en lien avec les actions du Parc, comme par exemple :

- La découverte du territoire : forêt, agriculture, Réserve naturelle, patrimoine culturel, activités du Parc, pratiques sportives hivernales et estivales.
- La sensibilisation à différentes thématiques : éco-citoyenneté, développement durable, mobilité, économie d'énergie, initiation au compostage...

Pour chaque projet,

Le Parc s'engage sur :

- Un soutien financier (intervenants extérieurs, outils pédagogiques, visites).
- L'édition d'une lettre numérique regroupant les restitutions de tous les projets pédagogiques.

L'école s'engage à :

- Prendre en charge une partie des coûts (intervenants extérieurs, visites, outils pédagogiques, transports...).
- Réaliser un support de restitution finale avec copie au Parc.

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

1. OUTILS ET FORMATIONS PÉDAGOGIQUES SCOLAIRES ET HORS TEMPS SCOLAIRES

OBJECTIFS :

- Édition d'un support de restitution : un document final synthétisant les travaux réalisés par les élèves et les groupes de jeunes sera réalisé afin de communiquer sur la politique d'éducation au territoire du Parc auprès des enseignants, des élus, des associations...
- Création, acquisition d'outils pédagogiques : afin d'améliorer et de rendre plus attractives les animations de présentation du Parc dans les établissements scolaires et les centres de vacances, le Parc désire se doter, créer ou éditer des outils, des supports pédagogiques.

Budget prévisionnel pris en charge par le Parc :

. Édition d'un support de restitution : 1 265 €/TTC

. Création et acquisition d'outils, de supports et de kits pédagogiques : 2 485 €/TTC

Soit un total de 3 750 €/TTC

(contrat Parc : 1 875 € Région AURA + 1 875 € CD73).

2. SOUTIEN A 45 PROJETS PÉDAGOGIQUES DES JEUNES DU TERRITOIRE – 1er degré

OBJECTIFS :

- Contribuer au développement d'une offre de qualité en matière d'éducation à l'environnement et au territoire, notamment pour le public scolaire du 1er degré, en Chartreuse.
- Inciter les établissements scolaires du 1er degré de Chartreuse et des villes-portes à conduire des projets pédagogiques liés à la découverte des territoires et des patrimoines.

Budget prévisionnel pris en charge par le Parc : soutien d'environ 45 projets à 790 €/TTC en moyenne chacun, soit un total de 35 550 €/TTC

(contrat Parc : 21 330 € Région AURA + 14 220 € CD 73).

3. SOUTIEN À 15 PROJETS PÉDAGOGIQUES DES JEUNES DU TERRITOIRE – 2d degré

OBJECTIFS :

- Contribuer au développement d'une offre de qualité en matière d'éducation à l'environnement et au territoire, notamment pour le public scolaire du secondaire, en Chartreuse.
- Inciter les établissements scolaires de Chartreuse et des villes portes à conduire des projets pédagogiques liés à la découverte des territoires et des patrimoines.

Budget prévisionnel pris en charge par le Parc : soutien à environ 15 projets à 740 €/TTC en moyenne chacun, soit un total de 11 100 €/TTC
(contrat Parc : 5 000 € Région AURA + 6 100 € CD73).

4. SOUTIEN À 12 PROJETS PÉDAGOGIQUES DES JEUNES DE CHARTREUSE EN HORS TEMPS SCOLAIRE ET/OU EN SEJOUR EN CENTRES DE VACANCES

OBJECTIFS :

- Élargir notre champ d'action en matière de sensibilisation et de découverte du territoire aux jeunes en hors temps scolaire.
- Inciter les accueils de loisirs sans hébergement, les associations, les collectivités de Chartreuse et des villes portes à conduire des projets pédagogiques liés à la découverte des territoires et des patrimoines.
- Aider pédagogiquement des séjours scolaires ou hors temps scolaires en centres de vacances et de découvertes,
- Développer la connaissance et la compréhension du fonctionnement du Parc pour ces différents publics.

Budget prévisionnel pris en charge par le Parc :

- soutien de 6 séjours à 400 €/TTC en moyenne chacun, soit un total de 2 400 €/TTC
- soutien de 6 projets hors temps scolaire à 400 €/TTC en moyenne chacun, soit un total de 2 400 €/TTC

Au total, 4 800 €/TTC

(contrat Parc : 2 400 € Région AURA + 2 400 € CD 73)

5. SOUTIEN A 15 PROJETS PÉDAGOGIQUES SAVOIR ROULER A VÉLO EN CHARTREUSE

OBJECTIFS :

- Former les enfants à l'apprentissage du vélo,
- Favoriser l'autonomie des enfants pour les déplacements du quotidien à vélo,
- Participer à une sensibilisation de manière plus globale sur l'écomobilité scolaire,
- Sensibiliser les équipes enseignantes aux enjeux des mobilités actives,
- Valoriser les aménagements cyclables du territoire.

Budget prévisionnel pris en charge par le Parc :

Soutien de 15 projets à 760 €/TTC en moyenne chacun, soit 11 400 €/TTC

(contrat Parc : 7 120 € Région AURA + 2 000 € CD38 + 2 280 € Autofinancement)

Le budget total alloué aux actions de sensibilisation et d'Éducation des jeunes du territoire sur la programmation 2026 est de 66 600 €.

Pour information, au cours de cette année scolaire 2025/2026, 3 180 enfants et jeunes de 127 classes et 10 groupes de jeunes répartis sur 40 communes du territoire participent à un projet pédagogique en temps scolaire et hors temps scolaire.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- ***De valider les actions du programme de sensibilisation et d'éducation pour l'année scolaire 2026/2027,***
- ***D'autoriser la Présidente à signer tout document se rapportant à la présente décision.***

Ainsi fait et délibéré le 8 juillet 2026,
Pour copie conforme, La Présidente

Publiée le 09/07/2026

